



## **Déclaration préalable FNPOS - CGT**

Fédération **N**ationale du **P**ersonnel des **O**rganismes **S**ociaux

### **RPN du 13 avril 2021 – Intéressement**

La CGT ne participe plus aux réunions paritaires relatives à l'intéressement, et pour cause...

Elle dénonce les critères aléatoires, les objectifs inatteignables imposés aux personnels, ainsi que les absences pénalisantes empêchant le versement de l'intégralité de cette prime.

Ce mode de rémunération est contraire au principe du financement de notre Sécurité sociale parce que chaque euro versé est désocialisé et non contributif. Cela revient à scier la branche sur laquelle nous sommes.

La CGT se veut garante d'une Sécurité sociale solidaire telle que voulue par le CNR et mise en place par Ambroise Croizat, militant CGT et ministre communiste. C'est pourquoi la CGT se bat pour la pérennité de son financement par les cotisations assises sur les richesses créées par les salariés.

C'est bon pour les salariés, bon pour la Sécu et bon pour l'économie !

Seul le salaire socialisé permet une prise en charge suffisante d'une santé publique de qualité.

Or, en s'attaquant au financement même de la Sécu par la multiplication de dispositifs pour échapper aux cotisations et contributions sociales, les remises en cause gouvernementales successives depuis des décennies ont montré tout particulièrement leurs limites à l'occasion de la pandémie.

Cela dit, nous profitons de cette réunion pour vous faire part de notre désapprobation quant à votre attitude préoccupante vis-à-vis de la 1ère organisation syndicale dans la sécurité sociale représentant plus de 30 % des salariés. En effet, l'Ucanss snobe la CGT et ses représentants.

Vous ne semblez toujours pas digérer l'opposition au projet de révision de la classification faite par les fédérations CGT et FO.

Il va falloir pourtant le reconnaître, ces deux organisations syndicales ont du poids dans l'Institution, les salariés ont voté pour elles et la décision a été prise dans le sens des besoins et des aspirations exprimées par la majorité des salariés.

Encore récemment, il paraît étonnant alors que la CGT demande une réunion dès le 1er avril au sujet du nouveau re-confinement, que l'employeur ne daigne même pas apporter une réponse.

En parallèle, la CFDT obtiendra dans les 48h une réponse privilégiée de l'employeur à ses propres demandes d'informations par courrier.

Est-ce à dire Monsieur le Directeur que vous refusez toute discussion à l'initiative de la CGT et préférez imposer, par décision unilatérale, l'information descendante ensuite tout simplement relayée par la fédération CFDT.

Cette attitude confirme votre orientation depuis de nombreux mois pour imposer votre volonté sans négociation.

.../...

La CGT, malgré toutes ces tentatives de mise à l'écart, restera dans l'offensive pour défendre les intérêts de tous les salariés et gagner de nouveaux droits. N'en déplaise à l'Ucanss et aux directions des caisses nationales, nous continuerons à revendiquer une Sécurité sociale qui protège des risques sociaux tous les individus de la naissance à la mort, et nous ne « tolérerons... », toujours pas «... que soit rogné un seul des avantages de la sécurité sociale » et cela passe évidemment par la considération des salariés qui la font vivre !

Si le choix de l'employeur est de se servir des organisations syndicales pour faire accepter certains reculs de force, alors ce sera sans la CGT ! Nous dénonçons ce jeu de dupe !

Clarification faite, nous rappelons notre revendication concernant l'intéressement : la prime aléatoire et non contributive d'intéressement doit être transformée en ½ mois de salaire pérenne, et jamais inférieur à 1 000€ ! Pourquoi ?

Car c'est la seule bonne réponse que vous pouvez apporter aux salariés pour reconnaître leur investissement qui ne peut être objectivé année après année et surtout c'est le seul moyen permettant un financement pérenne de la Sécurité sociale.

Bien que la prime soit attendue par les salariés, tant la valeur du point est gelée depuis bien trop longtemps, elle favorise cependant le démantèlement de la Sécu !

Nous revendiquons l'augmentation de la valeur du point et un rattrapage immédiat ainsi que l'ouverture d'une négociation pour une nouvelle classification avec une enveloppe à la hauteur des revendications des salariés car nous condamnons les ravages de l'actuelle classification de 2004.